

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 13 juin 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 21 membres.

19/039/ECSS

DELEGATION GENERALE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES
EQUIPEMENTS SOCIAUX - Subventions d'équipement à diverses associations -
2ème répartition 2019.

19-33821-DASA

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations de notre secteur.

De nombreuses associations ont sollicité une aide de la Ville pour réaliser des projets de travaux ou d'acquisition de matériels.

Les dossiers présentés par ces associations ont été instruits en tenant compte d'une part de leur situation financière, d'autre part du caractère culturel et social des projets pouvant justifier une subvention d'équipement de la Ville.

Ainsi, il est proposé d'attribuer sur la base des projets présentés par les associations des subventions d'équipement pour un montant total de 50 085 Euros (Cinquante mille et quatre-vingt-cinq Euros) dont 19 700 Euros (Dix neuf mille sept cent Euros) pour notre secteur.

Sont annexées à ce rapport, les conventions à conclure avec toutes les associations subventionnées.

Ces subventions sont attribuées de façon conditionnelle sous réserve de vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales demandées par les services municipaux

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1

Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Action Sociale et Solidarités, année 2019 à hauteur de 50 085 Euros (Cinquante mille quatre-vingt-cinq Euros) dont 19 700 Euros (Dix neuf mille sept cent Euros) sur notre secteur pour l'attribution de subventions d'équipement aux associations suivantes :

Tiers 042013 Compagnie Après la Pluie 1, route des Camoins 13011 Marseille EX014387 Acquisition de matériel technique professionnel	4 000 Euros
Tiers 011915 Vélo Club de la Pomme Marseille 462, boulevard Mireille Lauze 13011 Marseille EX014085 Renouvellement du parc à vélo	5 000 Euros
Tiers 110244 L'Ecole du Chat Phocéen 87, chemin de la Salette 13011 Marseille EX014410 Installation du chauffage et isolation	2 200 Euros
Association Sportive et Culturelle Saint t Marcel ASCSM Les Néréïdes Bât A 115, rue de la Granière BP 32 13011 Marseille EX014341 Acquisition tables, chaises, armoires et bureaux	4 000 Euros

Tiers 011577
 Association Familiale du Centre Social
 Bois Lemaître (AFAC)
 Pour le C.S Les Lierres
 Avenue Roger Salzmänn
 Villa Emma
 13012 Marseille
 EX014432
 Aménagement de la cuisine
 Achat d'électroménager et de matériels informatique 3 800 Euros

Tiers 011616
 Association Musicale Socio-Culturelle AMSC
 1, allée des Pinsons
 Beaumont
 13012 Marseille
 EX013223
 Achat de chaises 700 Euros

- ARTICLE 2** Sont approuvées les conventions ci-annexées.
 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions
- ARTICLE 3** Ces subventions seront versées après production par les bénéficiaires des factures acquittées relatives à l'opération subventionnée.
- ARTICLE 4** La dépense totale s'élève à 50 085 Euros (Cinquante mille quatre-vingt-cinq Euros) dont 19 700 Euros (Dix neuf mille sept cent Euros). Elle sera imputée sur les crédits inscrits aux budgets 2019 et suivants.

**Le présent projet de délibération
 mis aux voix a été adopté
 à l'unanimité.
 Abstention du Groupe Les Marseillais
 d'Abord**

**Vu et présenté pour son
 enrôlement à une séance
 du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
 du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
 Julien RAVIER**